

**Arrêté fédéral
concernant les projets de construction et l'acquisition
de terrains et d'immeubles du secteur civil**
(Message 2007 sur les constructions civiles)

du 5 décembre 2007

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 167 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 22 août 2007²,
arrête:

Art. 1 Crédit global «Constructions civiles» (*ch. 1 du message*)

Un crédit global de 349,9 millions de francs visant à augmenter le crédit d'engagement «Constructions civiles» est autorisé pour les projets énumérés dans l'annexe.

Art. 2 Transferts de crédits à l'intérieur du crédit global

Le Département fédéral des finances (Office fédéral des constructions et de la logistique) peut effectuer des transferts limités dans le cadre du crédit global de 349,9 millions de francs.

Art. 3 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 25 septembre 2007

La présidente: Christine Egerszegi-Obrist
Le secrétaire: Ueli Anliker

Conseil des Etats, 5 décembre 2007

Le président: Christoffel Brändli
Le secrétaire: Christoph Lanz

¹ RS 101

² FF 2007 5971

Liste des nouveaux crédits d'ouvrage «Constructions civiles»

(ch. 1 du message)

| | Francs |
|---|--------------------|
| Crédit additionnel pour la transformation et la rénovation du Palais du Parlement à Berne (projet n° 2001.250) (ch. 1.1 du message) | 13 000 000 |
| Rénovation du Palais fédéral ouest à Berne (projet n° 2001.269) (ch. 1.2 du message) | 22 000 000 |
| Rénovation du bâtiment Inselgasse 1 à Berne (projet n° 2001.233) (ch. 1.3 du message) | 20 800 000 |
| Rénovation totale du bâtiment de la collection Oskar Reinhart à Winterthour (projet n° 3408.010) (ch. 1.4 du message) | 15 700 000 |
| Equipped de SwissMetNet, seconde étape (projet n° 3075.108) (ch. 1.5 du message) | 13 000 000 |
| Rénovation complète et optimisation du bâtiment principal de la Haute école de l'Office fédéral du sport à Macolin (projet n° 4237.093) (ch. 1.6 du message) | 29 300 000 |
| Crédit additionnel «Constructions civiles» pour le nouveau centre de calcul de l'administration fédérale, Fellerstrasse 15A à Berne (projet n° 2009.008) (part du ch. 1.7 du message) | 10 500 000 |
| Agrandissement, rénovation et changement d'affectation du bâtiment Fellerstrasse 21 à Berne (projet n° 2011.025) (ch. 1.8 du message) | 45 700 000 |
| Rénovation des quatre corps de bâtiment de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon à Zurich-Affoltern (projet n° 3664.042) (ch. 1.9 du message) | 29 900 000 |
| Crédit-cadre (projet n° 620.201) (ch. 1.10 du message) | 150 000 000 |
| Total du nouveau crédit global «Constructions civiles» de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) | 349 900 000 |

Le crédit global de 349,9 millions de francs est soumis au frein aux dépenses.